

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juillet 2013

DELIBERATIONS (Unanimité)

Projets

Opération « Le Préau » - Projet d'Extension

Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à lancer le projet d'extension du local associatif pour recevoir une structure d'accueil de la petite enfance ainsi qu'à *signer le permis de construire modificatif.*

« La Cure » : emprunt de 150 000€ : Consultation

Le Conseil municipal décide d'autoriser le maire à consulter et négocier librement les conditions financières du prêt (durée, taux, périodicité notamment) avec les établissements bancaires, pour un montant maximal de 150 000 euros et à signer le contrat de prêt.

Eau et assainissement

Service des Eaux : Assainissement collectif et eau potable : Choix de l'entreprise retenue

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'avaliser le choix proposé lors de la séance d'analyse des offres et d'attribuer le marché à l'entreprise ISSARTEL TP pour un montant de 107 925,40 € HT.

Avenant N°2- convention exceptionnelle de fourniture d'eau entre l'ASA du LIOUPOUX et la Commune de VESSEAUX

Vu les difficultés techniques rencontrées au forage d'Aigues Freydes dans le cadre des travaux de remplacement de la pompe, le Conseil municipal à l'unanimité adopte l'avenant N°2 prolongeant la durée fixée dans le cadre de la convention exceptionnelle de fourniture d'eau entre l'ASA du Liopoux et la Commune de Vesseaux.

Convention d'autorisation exceptionnelle de passage G.ROCHE – Avenant N°2 (régularisation) à la convention temporaire d'autorisation de passage et d'utilisation d'un terrain privé

Dans le même cadre que la convention signée avec l'ASA du Liopoux afin de procéder au remplacement de la pompe, le Conseil municipal à l'unanimité décide de prolonger la durée de la convention (autorisation de passage) signée avec Mr G.ROCHE jusqu'au 15 juin 2013 et autorise le Maire à signer l'avenant n°2 de cette convention.

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 juillet 2013

Culture et enfance

CONVENTION DE SOUTIEN FINANCIER ACALJ/Commune de Vesseaux Saison 2013

L'objet de cette convention est de verser une subvention de 8,50 euros par jour par enfant de la commune. En contrepartie, l'Acalj s'engage à reverser 2 euros par jour par enfant aux familles en les retranchant directement du prix de journée payé par chaque famille. Le Conseil municipal à l'unanimité autorise le maire à signer la convention de soutien financier avec l'Acalj pour la période du 1er Juillet au 31 Décembre 2013.

RELEVÉ DE DECISIONS

-Travaux de voirie Programme 2013

Lancement de consultation des entreprises avec date limite de réception des offres le 28 Juin 2013 à 12h00.

Ouverture des plis le 02 Juillet 2013 à 14h00.

Entreprises candidates :

- COLAS RHONE ALPES AUVERGNE A LE POUZIN (07250)
- EUROVIA DALA A AUBENAS
- SATP A AUBENAS

Entreprise retenue : SATP à Aubenas pour un montant de 73 244,25€ H.T.

- Restauration scolaire

Renouvellement du marché pour 3 ans : consultation lancée le 10 juin 2013 avec date limite de remise des offres le 1er Juillet 2013 à 12h00.

Ouverture des plis prévue le 5 Juillet 2013 à 16h30

Entreprise candidate : EPHAD de Vesseaux

Entreprise retenue : EHPAD de Vesseaux pour un montant de 34 384€ H.T.